



Dettes anciennes réclamées par crédirec

Par **véronique tanneau**, le **30/04/2011** à **09:42**

Bonjour,
crédirec, me harcèle depuis des mois, tous les jours en numéro privé auquel je ne réponds pas, mais hier c'est avec un portable qu'ils m'ont appelé j'ai donc répondu, je leur ai demandé la même chose que la dernière fois soit une copie du titre exécutoire comme vous ne l'aviez suggéré en fin d'année ils m'ont répondu l'avoir sous les yeux mais ne pas être obligé de m'envoyer une copie, je vais donc leur faire un recommandé pour cela, on m'a dit que j'avais jusqu'à lundi après mon dossier allait chez l'huissier. Merci de vos réponses.

Par **amajuris**, le **30/04/2011** à **10:22**

bjr,
en l'absence de titre exécutoire cette officine de recouvrement a des moyens limités et elle le sait donc le harcèlement est une de ses seules armes pour vous impressionner et essayer de récupérer le montant de la dette.
sur le plan du principe il me paraît normal qu'un créancier qui a prêté de l'argent cherche à récupérer son argent car les contrats selon le code civil doivent être exécutés de bonne foi. ce sont les emprunteurs qui remboursent, qui financent ces officines de recouvrement et en augmentent ainsi le coût des prêts.

Par **véronique tanneau**, le **30/04/2011** à **10:58**

pour ce qui est du harcèlement on peut leur décerner le premier prix, pour avoir mes

coordonnées ils ont appelé chez mes parents en ce faisant passer pour une société d'intérim en j'étais inscrite chez eux et qu'ils avaient du travail à me proposer ma mère a trouvé cela bizarre, mais elle a donné mes coordonnées, crédirec a bien sur nié tout cela. POurquoi ne peuvent ils pas m'envoyé un titre exécutoire c'est qu'ils ne l'ont pas. c'est ce que je me dis.Merci est ce qu'il y a des gens qui sont dans cette situation?